

vendredi 26 novembre 2010

Le ministre Luc Chatel veut une école numérique



Le ministre souhaite que chaque établissement accueille un enseignant qui sera le référent numérique du collège ou du lycée. Fotolia

En matière d'informatique scolaire, la France se traîne à la vingt-deuxième place européenne. Les enseignants doivent s'y mettre. Et vite !

« **L'avenir de l'école ne s'écrira pas à la craie !** », a lancé, hier, Luc Chatel après avoir visité le salon spécialisé Educatec-Educatic, qui se tient jusqu'à ce soir à Paris. Le ministre propose plusieurs mesures pour « **passer le cap du numérique dans les trois ans** ».

Un référent numérique. Ce professeur « **sera nommé dans chaque collège et chaque lycée.** » Son job ? « **Identifier les besoins en formation et y répondre directement ou avec les rectorats.** » C'est là que les profs français doivent « numériser » leurs cours et leur pédagogie, et s'engager pour recoller au peloton de tête de l'Europe. Problème : il faut 7 000 référents dans les collèges et 4 300 dans les lycées, alors que 16 000 départs en retraite ne seront pas remplacés !

Des chèques. Il y a des ordinateurs dans les classes, même si l'âge moyen du parc est de sept ans. « **Ce qui manque le plus, ce sont les ressources** », pointe Luc Chatel. Entendez : les logiciels. « **Le ministère va ouvrir un portail qui présentera toutes les ressources disponibles** ». L'État donnera un chèque allant « **de 500 euros à 2 500 euros selon les établissements et leur taille** ».

Un tableau numérique par classe. La France ne compte que 17 000 de ces tableaux sans craie, contre 450 000 en Grande-Bretagne ! Le hic, c'est le coût : 750 € pour un tableau mobile chez Speechi ; de 1 000 à 5 000 € pour un tableau fixe, sans l'ordinateur, chez Smart. Mais là, ce n'est pas l'État qui paie. Ce sont les mairies, les départements et les régions. « **Nous allons signer des conventions avec les collectivités territoriales** », se félicite le ministre. Pour l'instant, le virtuel reste donc virtuel.